RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DE LA SOCIÉTÉ A.V.N OCCITANIE

SASU au capital de 100 euros
31 route de Lempery
81130 Taïx
RCS ALBI n° 944 322 056

Monsieur Hadj MALKI, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted] agissant en qualité d'associé unique de la société A.V.N OCCITANIE, a pris la décision suivante :

Article unique – Modification de l'objet social

L'associé unique décide de **modifier l'article 3 des statuts**, relatif à l'objet social, qui sera désormais rédigé comme suit :

Article 3 – Objet

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
Activité principale :
• Travaux de démolition.

Activités secondaires :
• Travaux d'électricité ;
• Installations électriques, vente de matériels électriques, électroménagers, audiovisuels ;
• Plomberie, sanitaire, climatisation, chauffage, plancher chauffant ;
• Maçonnerie ;
• Terrassement ;
• Achat, vente, négoce de tous matériels roulants, outillages, mobiliers, machines à outils, engins de terrassement et de travaux publics, neufs et d'occasion ;
• Achat, vente, négoce de tous métaux ferreux et non ferreux ;
• Achat, vente et location de tous types de bennes.

Activités connexes :
• Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire.

H.M.

Formalités et mandataire

À cet effet, l'associé unique **nomme la société Jérôme FRAYSSE Conseil**, immatriculée sous le numéro SIREN 939 766 507, RCS Montauban, ayant son siège social au 921 route de Montauban, 82290 Albefeuille Lagarde, **représentée par Monsieur Jérôme FRAYSSE**, en qualité de **mandataire** pour effectuer **en son nom et pour son compte** l'ensemble des formalités de publicité et de dépôt afférentes à cette décision.

Le mandataire est **expressément autorisé à agir au nom de l'associé unique** dans toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et organismes compétents, notamment la publication au journal d'annonces légales, le dépôt des statuts mis à jour, le dépôt au greffe ou à l'INPI, ainsi que toute autre formalité liée à la modification de l'objet social.

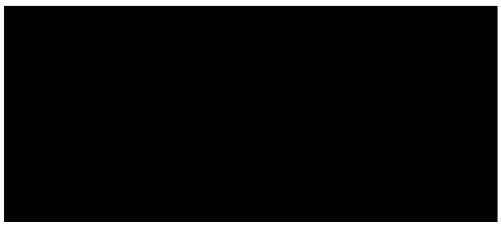
En un seul original.

Fait à TAIX,

le 07-08-2025

Signature Electronique :

Monsieur Hadj MALKI
Associé unique



H.M.